Pour extrait certifié conforme,
à Paris, le
Le Directeur Général

Eric BLANC-GARIN

0B8218

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
05 OCT. 2005

CS COMMUNICATION & SYSTEMES
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 28 178 980 euros
SIEGE SOCIAL : 54-56, avenue Hoche, 75008 PARIS
RCS PARIS 692.000.946

N° DE DÉPOT 59920

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2005 A 11 HEURES

L'an deux mille cinq, le 12 juillet à 11 heures, les administrateurs de la société CS COMMUNICATION & SYSTEMES, se sont réunis au 54-56, avenue Hoche, 75008 PARIS, après signature du registre de présence.

Etaient présents :
MM. Olivier BARRE, Bertrand LARRERA DE MOREL, Gilles MARCHIAT, représentant permanent de SAVA & Cie, Patrice MIGNON, Jean-Bernard OUVRIEU, Claude PIERRE-BROSSOLETTE, Yazid SABEG, Michel SCHELLER, Jean-Pascal TRANIE, Antoine VEIL, administrateurs.
Etait absent, représenté :
M. Gérard JOUSSET, administrateur, représenté par M. Claude PIERRE-BROSSOLETTE.
Etaient invités :
M. Eric BLANC-GARIN, Directeur Général ;
M. Bernard SCHEIDECKER, représentant le Cabinet DELOITTE, TOUCHE & TOHMATSU, Commissaire aux comptes ;
M. Jean-Paul SEGURET, représentant le Cabinet CONSTANTIN & Associés, Commissaires aux comptes ;
M. Serge PRAGER, CALYON ;
M. Philippe CANEL, Cabinet BDO Marque et Gendrot ;
M. Hugues ROUGIER, Directeur Général Adjoint, Finance & Administration ;
M. Edouard FEAT, Secrétaire Général, Directeur Juridique, assurant le secrétariat du Conseil.

Le Conseil d'Administration, réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. ***Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration du 7 juin 2005 ;***
2. ***Point sur l'activité ;***
3. ***Opération d'offre d'échange sur les BSA ;***
4. ***Questions diverses.***

...

4- QUESTIONS DIVERSES

4-1 Augmentation du capital suite à l'exercice de BSA

Le Président informe les membres du Conseil, de nouveaux exercices de bons de souscription d'actions CS :

- exercice en date du 13.06.2005 de 284 bons de souscription d'actions
- exercice en date du 16.06.2005 de 2 000 bons de souscription d'actions
- exercice en date du 23.06.2005 de 400 bons de souscription d'actions
- exercice en date du 29.06.2005 de 1 550 bons de souscription d'actions
- exercice en date du 07.07.2005 de 4 600 bons de souscription d'actions

L'exercice de ces 8 834 bons de souscription d'actions de 5 €, pour une valeur unitaire de 15,25 €, génère donc une augmentation de capital de 44 170 €, assortie d'une prime d'émission de 90 548,50 €.

Le Conseil, à l'unanimité, constate l'augmentation du capital de la société d'un montant de 44 170 € et décide en conséquence de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

"ARTICLE 6 - Capital Social
Le capital de la société est fixé à la somme de 28.223.150 €.
Il est divisé en 5 644 630 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Le Président demande aux membres du Conseil s'il existe d'autres sujets qu'ils aimeraient voir évoquer.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.

Le Président

Un A

Enregistré à : RECETTE ELARGIE DES IMPOTS EUROPE-ROME
Le 03/10/2005 Bordereau n°2005/2 790 Case n°22 Ext 21632
Enregistrement : 230 € Pénalités : 26 €
Timbre : 24 € Pénalités : 1 €
Total liquidé : deux cent quatre-vingt-un euros
Montant reçu : deux cent quatre-vingt-un euros
L'Agent